



ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

Rapport financier du premier trimestre

États financiers consolidés (non audité)

**Aux 30 juin 2018 et 2017 et pour
les trimestres clos à ces dates**

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| MESSAGE DU PRÉSIDENT ET PREMIER DIRIGEANT | 3 |
| RAPPORT DE GESTION..... | 4 |
| <i>Introduction</i> | <i>4</i> |
| <i>Activités d'EACL.....</i> | <i>4</i> |
| <i>Faits saillants du premier trimestre 2018-2019.....</i> | <i>6</i> |
| ÉNONCÉS PROSPECTIFS | 11 |
| REVUE FINANCIÈRE..... | 12 |
| FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS ET FONDS DE ROULEMENT | 14 |
| FAITS SAILLANTS DE L'ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE | 15 |
| GESTION DES RISQUES ET INCERTITUDES | 15 |
| RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION | 16 |
| ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (NON AUDITÉ)..... | 17 |

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET PREMIER DIRIGEANT



Alors que nous continuons à travailler à la réalisation de notre mission qui consiste à créer des possibilités dans le domaine nucléaire pour le Canada, nous constatons les progrès tangibles réalisés. En vertu de notre modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, les Laboratoires Nucléaires Canadiens (« LNC ») sont responsables de gérer nos sites et de transformer les activités dans les domaines de la science et de la technologie nucléaires, de la remise en état des lieux ainsi que du déclassé et de la gestion des déchets radioactifs. Reconnu pour l'importante contribution de ses réalisations

scientifiques pour le Canada, le site de Chalk River est en voie de se transformer en un complexe de science et technologie nucléaires de classe mondiale. Les bâtiments vétustes sont démolis pour laisser place à la conception et à la construction de nouvelles infrastructures et de nouvelles installations scientifiques.

L'innovation nucléaire va bien au-delà de la production d'énergie nucléaire : elle confère également d'importants avantages dans les domaines de la sûreté, de la sécurité, de la santé et de l'environnement. Des progrès ont été réalisés au site de Chalk River, notamment l'avancement de la recherche sur les thérapies alpha, un nouveau traitement prometteur contre le cancer qui ne cible que les cellules cancéreuses, et non les cellules saines. La cybersécurité des systèmes de contrôle industriel est également un domaine d'action important qui a franchi une nouvelle étape grâce à l'inauguration par les LNC de leur centre national d'innovation pour la cybersécurité.

Nous étudions également actuellement les possibilités quant à la démonstration d'un réacteur modulaire de faible puissance à l'un de nos sites. Par le biais d'un processus enclenché au printemps dernier, les LNC ont demandé aux promoteurs de projets de fournir davantage d'information sur divers aspects de leurs plans. L'information recueillie permettra aux LNC et à Énergie atomique du Canada limitée (EACL) de prendre des décisions éclairées. Les perspectives liées aux réacteurs modulaires de faible puissance sont des plus stimulantes, mais nous avons la responsabilité d'assurer que les projets sont réalisables sur le plan technique, qu'ils créent de la valeur pour le Canada et les Canadiens et surtout, qu'ils sont sécuritaires pour l'environnement, les travailleurs et le public.

Les LNC réalisent également des progrès dans les domaines du déclassé et de la gestion des déchets dans le but de s'acquitter des responsabilités environnementales d'EACL. Des bâtiments sont décontaminés et démolis; toutefois de réels progrès en nettoyage des sols contaminés et en démolition de grands bâtiments ne pourront être réalisés que lorsqu'un endroit sécuritaire et approprié pour éliminer les déchets radioactifs sera en place. Nous savons que le public a des questions sur certains projets proposés et nous continuons de susciter la participation des parties prenantes locales et des groupes autochtones, et de les écouter. Nous avons la responsabilité de protéger l'environnement, et nous croyons que nous partageons cet objectif avec toutes les parties concernées.

A handwritten signature in black ink, reading "Richard J. Sexton". The signature is fluid and cursive, written in a professional style.

Richard J. Sexton

Président et premier dirigeant

RAPPORT DE GESTION

Introduction

Le rapport de gestion vise à fournir au lecteur une meilleure compréhension des activités d'Énergie atomique du Canada limitée (« EACL »), de sa stratégie et de son rendement d'entreprise, de ses attentes pour l'avenir et de la manière dont elle gère le risque et les ressources en capital. Il vise aussi à approfondir la compréhension des états financiers consolidés non audités du premier trimestre de 2018-2019 et des notes y afférentes. Par conséquent, le rapport de gestion doit être lu à la lumière de ces documents.

Le présent rapport de gestion a été préparé conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public et, à moins d'indication contraire, toutes les données financières qui y sont indiquées, y compris les montants des tableaux, sont en dollars canadiens.

Le conseil d'administration a approuvé la publication du rapport de gestion le 23 août 2018.

Activités d'EACL

EACL est une société d'État fédérale dont le mandat est de soutenir la science et la technologie nucléaires et de s'acquitter des responsabilités du Canada en matière de déclassé et de gestion des déchets radioactifs. EACL reçoit du financement du gouvernement fédéral afin de s'acquitter de son mandat et rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Ressources naturelles du Canada. Elle tire également parti de ses capacités uniques sur ses sites pour appuyer l'industrie et d'autres tiers sur une base commerciale.

EACL s'acquitte de son mandat en vertu d'un accord contractuel à long terme conclu avec les Laboratoires Nucléaires Canadiens (« LNC ») pour la gestion et l'exploitation de ses sites selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Selon ce modèle, EACL demeure propriétaire des sites, des installations, de la propriété intellectuelle et des passifs. Les LNC, entreprise privée, gèrent les sites et les installations d'EACL sur une base quotidienne aux termes d'un contrat avec EACL.

Le rôle d'EACL comporte trois volets : 1) agir à titre de mandataire du gouvernement; 2) soutenir le gouvernement dans le cadre de l'élaboration de politiques relatives au domaine nucléaire; et 3) établir les priorités pour les LNC, surveiller l'application du contrat et évaluer le rendement des LNC. EACL apporte de la valeur pour le Canada en fournissant une surveillance rigoureuse dans le but de faire progresser ses priorités de la manière la plus efficace et la plus efficiente tout en préservant la sûreté, la sécurité et la protection de l'environnement.

On distingue deux grands domaines d'activité :

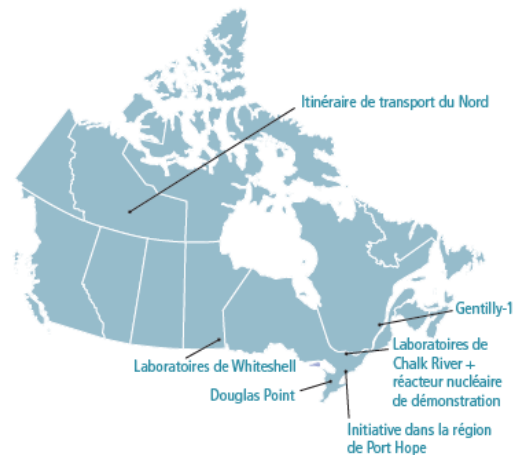
1) Déclassement et gestion des déchets

L'objectif est d'assumer de façon sûre et responsable les responsabilités et les obligations environnementales qui découlent de décennies d'activités scientifiques et technologiques nucléaires aux sites d'EACL. Cet objectif implique la décontamination et le déclassement des structures et des bâtiments redondants, la remise en état de terrains contaminés et la gestion et l'élimination des déchets radioactifs sur les sites d'EACL, principalement ceux des Laboratoires de Chalk River et des Laboratoires de Whiteshell au Manitoba. EACL est également responsable de la remise en état et de la gestion à long terme de sites contaminés par des déchets radioactifs historiques de faible activité pour lesquels le gouvernement canadien a accepté la responsabilité, plus particulièrement dans le cadre de l'Initiative dans la région de Port Hope. Un déclassement et une gestion responsables des déchets radioactifs sont nécessaires pour décontaminer les sites d'EACL, protéger l'environnement et laisser place aux nouveaux bâtiments qui soutiendront la mission permanente en science et technologie nucléaires au site de Chalk River.

2) Laboratoires nucléaires

Les Laboratoires de Chalk River sont le plus grand complexe de science et technologie nucléaires au Canada, comptant plus de 2 800 employés, dont un grand nombre d'ingénieurs, de scientifiques et de techniciens. Les travaux menés aux laboratoires appuient les responsabilités, priorités et rôles fédéraux du Canada dans les domaines de la santé, de l'énergie, de l'environnement, de la sûreté et de la sécurité. Les laboratoires fournissent également des services à des tiers sur une base commerciale. Le site de Chalk River fait actuellement l'objet d'importants travaux de revitalisation et de modernisation en vue de le transformer en un complexe de science et technologie nucléaires moderne de classe mondiale, grâce à un investissement de 1,2 milliard de dollars sur dix ans du gouvernement, lequel a débuté en 2016.

Sites dont est responsable EACL au Canada



Les LNC gèrent et exploitent plusieurs sites à travers le Canada au nom d'EACL, y compris le site des Laboratoires de Chalk River

Faits saillants du premier trimestre de 2018-2019

Déclassement et gestion des déchets

EACL est tenue de s'acquitter, en toute sécurité, de ses responsabilités environnementales qui découlent de plus de 60 ans d'activités de science et technologie nucléaires à ses sites. Par exemple, la production d'isotopes médicaux, qui sont utilisés dans la détection et le traitement du cancer, a produit des déchets radioactifs. Ces déchets sont actuellement stockés provisoirement sur le site des Laboratoires de Chalk River, en Ontario.

Dans certains cas, le stockage provisoire des déchets datant des années 1940, 1950 et 1960 a entraîné la contamination des sols environnants. Bien que cette contamination soit confinée au site de Chalk River, les sols contaminés doivent être remis en état par souci de protection de l'environnement.

Les activités de science et technologie nucléaires qui se déroulent dans les divers sites d'EACL au Canada ont également entraîné la contamination de bâtiments. Certains d'entre eux ont largement dépassé leur durée de vie utile et doivent être décontaminés et démolis par souci de sécurité. Au site de Chalk River, la décontamination et la démolition des bâtiments ouvriront la voie à la construction de nouveaux bâtiments scientifiques qui est prévue dans le cadre du projet de revitalisation du site dans son ensemble.

EACL est également responsable de la remise en état et de la gestion à long terme et sécuritaire des déchets radioactifs historiques de faible activité dans ses sites au Canada pour lesquels le gouvernement canadien a accepté la responsabilité. Cela comprend les activités liées au Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité et l'exécution de l'Initiative dans la région de Port Hope. Dans les deux cas, EACL doit effectuer des travaux de remise en état afin de s'acquitter de ses obligations découlant des pratiques passées de gestion des déchets radioactifs qui ne sont plus considérées comme acceptables, et pour lesquels il n'y a pas de propriétaire ou dont le propriétaire actuel ne peut raisonnablement être tenu responsable.

Les mesures à prendre à l'égard de ces obligations comprennent le nettoyage des zones de déchets radioactifs existantes, la décontamination, la démolition et l'élimination sécuritaires des bâtiments et des installations, et la remise en état des terrains contaminés. EACL a demandé aux LNC d'entreprendre ces activités en son nom conformément aux meilleures pratiques internationales. Ces activités se déroulent à plusieurs sites au Canada. Les progrès notables accomplis à cet effet au premier trimestre de 2018-2019 sont présentés ci-dessous.

Les **Laboratoires de Chalk River** comptent de nombreux bâtiments et installations qui ont besoin d'être décontaminés, déclassés et démolis, et des endroits où les sols contaminés doivent être assainis. Ces installations et bâtiments ne sont plus nécessaires pour satisfaire les besoins opérationnels étant donné qu'ils ont dépassé leur durée de vie utile et ils doivent être démontés dans le cadre d'activités de décontamination et de déclassement contrôlées. L'objectif est d'acquiescer de ces tâches dès maintenant afin de réduire les risques et de protéger l'environnement.

Cela dit, les matériaux contaminés et les débris de démolition doivent être stockés dans des installations conçues à cet effet. Les déchets des sols contaminés qui sont remis en état doivent

également être éliminés de façon sécuritaire dans des installations qui les confineront et protégeront l'environnement à long terme.

EACL a demandé aux LNC de planifier et d'entreprendre les activités nécessaires afin de réduire les risques pour les travailleurs et l'environnement. Le travail des LNC à cet égard comprend le déclasséement d'un certain nombre de bâtiments au site de Chalk River, et un projet de construction d'une installation d'élimination des déchets près de la surface au site afin d'éliminer de manière responsable et sécuritaire les déchets radioactifs de faible activité d'EACL. Ces déchets radioactifs sont actuellement stockés sur le site ou seront créés à la suite des activités de remise en état et de déclasséement au site de Chalk River et à d'autres sites plus petits d'EACL au Canada, ou encore seront produits dans le cadre des activités de science et technologie nucléaires qui continueront de se dérouler au site de Chalk River dans les prochaines décennies. On prévoit également qu'un petit pourcentage de déchets radioactifs qui sera éliminé à l'installation près de la surface proviendra des hôpitaux et des universités (résultat, par exemple, des activités de médecine nucléaire).

Le projet de construction d'une installation d'élimination des déchets près de la surface vise à assurer une meilleure protection à long terme de la rivière des Outaouais et du milieu ambiant. L'installation de haute technologie, qui comprend de multiples couches de protection, isole les déchets radioactifs de faible activité de l'environnement et améliore considérablement leur confinement, assurant une meilleure protection de l'environnement que le dispositif actuellement en place au site de Chalk River.

L'élimination de déchets près de la surface est une méthode d'élimination des déchets radioactifs de faible activité acceptée et reconnue à l'échelle internationale. L'installation permettrait le stockage permanent de la grande majorité des déchets d'EACL actuellement stockés provisoirement, ainsi que des déchets qui seront produits par les activités de remise en état des terrains contaminés, des activités de déclasséement et de l'exploitation continue des laboratoires nucléaires. Dans l'ensemble, l'installation aidera à protéger l'environnement alors que le sol et les matériaux contaminés seront déplacés vers l'installation de haute technologie sécuritaire conçue pour contenir les contaminants.

Au cours du premier trimestre de 2018-2019, les LNC ont poursuivi le dialogue avec les parties prenantes, en organisant notamment des visites du site et des séances d'information, ainsi que des démarches de sensibilisation auprès des groupes autochtones et des rencontres avec ces derniers au sujet du projet de construction de l'installation d'élimination des déchets près de la surface, afin de leur fournir des renseignements et d'obtenir leurs commentaires. Les LNC ont également réfléchi et répondu aux questions à l'égard de leur proposition dans le cadre du processus d'évaluation environnementale. Les LNC prennent le temps d'examiner toutes les questions du public, des groupes autochtones, de la Commission canadienne de sûreté nucléaire et des autres organismes de réglementation afin de trouver des réponses aux enjeux soulevés et d'ajuster leur approche, si nécessaire.

En attendant, les travaux se sont poursuivis aux Laboratoires de Chalk River pour s'attaquer aux priorités de déclasséement tout en gérant les déchets existants de façon sécuritaire. Au cours du premier trimestre de 2018-2019, les efforts ont porté sur la stabilisation et l'élimination des déchets radioactifs de faible activité et d'autres matériaux contaminés provenant de certaines structures.

Également aux Laboratoires de Chalk River, les transferts de combustible stocké vers la nouvelle installation d'emballage et de stockage de combustible se sont poursuivis en avance sur le calendrier. Cette installation sert à entreposer de façon sécuritaire le combustible usé en le transférant de l'actuelle installation de stockage souterrain qui s'est détériorée au fil des ans vers une nouvelle installation de stockage à la fine pointe de la technologie. Ce transfert permettra de gérer le combustible usé de façon constante et sécuritaire en attendant que la Société de gestion des déchets nucléaires arrive à une solution d'élimination permanente.

Un autre grand projet actuellement en cours vise le rapatriement de l'uranium hautement enrichi aux États-Unis. Cet uranium a été utilisé aux Laboratoires de Chalk River surtout dans la production d'isotopes médicaux molybdène-99. Ce matériau requiert de hauts niveaux de sécurité et son stockage est coûteux et complexe. Dans le cadre de l'initiative mondiale de réduction de la menace nucléaire (une initiative visant à réduire les risques de prolifération en regroupant des stocks d'uranium hautement enrichi à moins d'endroits dans le monde), EACL travaille avec le département de l'Énergie des États-Unis et les LNC afin de retourner (rapatrier) ce matériau aux États-Unis pour qu'il soit transformé et réutilisé. Cette initiative représente pour le Canada une solution sûre, sécuritaire, opportune et permanente à la gestion à long terme de ce matériau. Les expéditions de barres de combustible contenant de l'uranium hautement enrichi, ainsi que les expéditions de matières résiduelles cibles, au site de Savannah River aux États-Unis se sont poursuivies de façon sécuritaire au cours du premier trimestre de 2018-2019, comme prévu.

Les LNC ont également entamé l'implantation d'un nouveau système de traitement des eaux souterraines dans l'une des zones de gestion des déchets hérités existantes pour assurer la protection de l'environnement et prévenir la propagation de la contamination. Comme il est mentionné ci-dessus, cette zone sera ultimement assainie et les matériaux contaminés seront expédiés à l'installation de gestion des déchets près de la surface proposée.

Au Manitoba, les travaux de déclasserement se sont poursuivis au **site de Whiteshell**, jadis un laboratoire de recherche nucléaire actif. Ces travaux comprennent la décontamination et la démolition de structures et la planification en vue du déclasserement *in situ* (c.-à-d. en l'immobilisant et en le laissant en place) du réacteur de recherche WR-1. Le projet de déclasserement du réacteur de recherche *in situ* constitue une approche sécuritaire, écologique et plus rentable pour s'acquitter des responsabilités d'EACL, en comparaison de l'enlèvement et de l'élimination des composantes de réacteur contaminées. La proposition, soumise par les LNC, fait actuellement l'objet d'une évaluation environnementale. Au cours du premier trimestre de 2018-2019, les LNC ont tenu compte des commentaires et questions du public, des groupes autochtones, de la Commission canadienne de sûreté nucléaire et des autres organismes de réglementation, et ils y ont répondu dans le cadre du processus d'évaluation environnementale. Ils ont aussi continué de susciter la participation des parties prenantes, du public et des groupes autochtones à l'égard de leur proposition en organisant des visites des sites et des rencontres.

Les LNC ont également fait progresser leur projet de déclasserement *in situ* du **réacteur nucléaire de démonstration**. Au cours du premier trimestre de 2018-2019, les LNC ont préparé des réponses aux commentaires et aux questions reçus dans le cadre du processus d'évaluation environnementale. Ils ont aussi continué de susciter la participation des parties prenantes, du public et des groupes autochtones à l'égard de leur proposition en organisant des visites des sites et des rencontres.

Enfin, dans le cadre de l'**Initiative dans la région de Port Hope**, où sont éliminés des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, les LNC ont poursuivi leurs enquêtes immobilières et leurs activités de construction et d'évacuation des déchets. L'Initiative dans la région de Port Hope s'inscrit dans l'engagement à long terme du Canada visant la décontamination des déchets radioactifs de faible activité dans les municipalités, la remise en état des terrains contaminés et la gestion sécuritaire des déchets radioactifs.

Au premier trimestre de 2018-2019, un jalon important a été franchi lorsque les premiers chargements de déchets qui devaient être retirés de la collectivité ont été transportés jusqu'à l'installation destinée à la gestion des déchets à long terme de Port Hope. Cette installation, similaire à celle dont la construction est proposée au site de Chalk River, est une installation près de la surface conçue pour contenir les contaminants et protéger l'environnement.

Laboratoires nucléaires

L'objectif d'EACL est de tirer parti de la vaste expérience et de l'expertise des spécialistes aux Laboratoires de Chalk River pour contribuer aux objectifs du gouvernement en matière de science, d'innovation et d'énergie propre. Les activités de science et technologie nucléaires aux Laboratoires de Chalk River appuient le Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires, lequel aide le gouvernement du Canada à assumer ses responsabilités et à atteindre ses objectifs en matière de santé, de sûreté et sécurité nucléaires, d'énergie et d'environnement. Pour stimuler la croissance et établir l'expertise et les capacités scientifiques à Chalk River, EACL a demandé aux LNC de fournir à des tiers des produits et services de recherche et de développement sur une base commerciale.

EACL a demandé aux LNC d'élaborer une vision à long terme pour les Laboratoires de Chalk River, afin de transformer le site en un complexe de science et technologie nucléaires de pointe, de classe mondiale. Les plans présentés par les LNC, lesquels ont été approuvés par EACL, comprennent la revitalisation du site grâce à la démolition des bâtiments vétustes et à la construction de nouvelles installations qui permettront au site et aux chercheurs qui y travaillent de prospérer. L'une des nouvelles installations clés proposées consiste en un centre de recherches avancées sur les matières nucléaires qui combinera les activités de recherche pour les transformer en une installation moderne et permettre aux LNC d'étendre leur rayonnement sur la scène nationale et internationale. Les activités de planification pour cette installation se sont poursuivies au cours du premier trimestre de 2018-2019; elles comprennent notamment l'élaboration de concepts et la suscitation de la participation de la Commission canadienne de sûreté nucléaire.

EACL a également continué de surveiller le Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires, élaboré par les LNC. Dans le cadre de ce plan de travail, treize ministères et organismes fédéraux travaillent en collaboration avec EACL et les LNC afin d'établir les priorités et domaines d'action en science et technologie nucléaires en appui aux priorités et mandats fédéraux dans les domaines de la santé, de l'énergie, de la sûreté et de la sécurité, et de l'environnement. Les projets menés dans le cadre du Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires continuent de susciter l'intérêt à l'échelle nationale et internationale, tirant avantage de la

recherche menée dans le cadre d'autres programmes comme le Programme canadien pour la sûreté et la sécurité, le forum international Génération IV, l'Agence internationale de l'énergie atomique et le Plan d'action coopératif entre le ministère de l'Énergie des États-Unis d'Amérique, Ressources naturelles Canada et EAACL sur la recherche et le développement en énergie nucléaire. Les LNC continuent de réaliser dans les délais les grandes étapes du projet.

Dans le cadre de ses efforts déployés visant à attirer des partenaires afin de faciliter le développement et le déploiement des réacteurs modulaires de faible puissance, les LNC ont lancé un appel d'offres. Cette initiative vise à inviter les promoteurs de projets de réacteurs modulaires de faible puissance à collaborer avec les LNC au moyen d'un processus d'évaluation qui leur permettra potentiellement de faire la démonstration de leur réacteur modulaire de faible puissance à l'un des sites gérés par les LNC. L'information recueillie dans le cadre de ce processus permettra aux LNC d'évaluer les avantages techniques et commerciaux des concepts proposés, ainsi que leur viabilité financière, et de passer en revue les exigences requises en matière de sécurité nationale et d'intégrité. L'objectif est de comprendre toutes les incidences pouvant découler de ces possibilités de partenariat afin de déterminer si elles seront avantageuses pour les LNC et pour le Canada en général.

De plus, les LNC ont officiellement inauguré le nouveau centre national d'innovation pour la cybersécurité à Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Cette nouvelle installation de recherche d'une valeur de plusieurs millions de dollars représente un atout majeur pour le Canada en matière de cybersécurité nationale. Le nouveau centre permettra aux LNC de simuler une installation en exploitation dans son intégralité de façon à aider les clients à déceler les failles dans leurs systèmes de sécurité sans perturber leurs activités.

Un événement marquant s'est produit le 31 mars 2018, soit l'arrêt du réacteur national de recherche universel (« NRU »), le plus grand réacteur de recherche du Canada, situé aux Laboratoires de Chalk River. Depuis 1957, ce réacteur de recherche unique en son genre a été au centre de nombreuses percées scientifiques. Il a contribué directement et indirectement à la technologie nucléaire du Canada, en permettant le développement du réacteur CANDU, et à l'industrie connexe de 6 milliards de dollars, et faisait partie intégrante des découvertes et de la production d'isotopes médicaux qui ont profité à plus d'un milliard de personnes. Les recherches menées au réacteur NRU ont permis de remporter des prix Nobel et ont permis des progrès technologiques et industriels dont les Canadiens profitent tous les jours. Au cours du premier trimestre de 2018-2019, les activités ont porté sur la mise à l'arrêt sécuritaire du réacteur, y compris l'élimination du combustible.

Pour ce qui a trait aux nouvelles infrastructures scientifiques, les travaux au nouveau laboratoire de tritium se sont poursuivis et sa mise en service est en cours. Le nouveau laboratoire, doté de plusieurs améliorations, permettra aux LNC de tirer profit de leur savoir-faire en gestion du tritium pour continuer d'améliorer leur position en science et technologie.

Les travaux d'amélioration de l'infrastructure du site de Chalk River continuent de progresser. Ces travaux comprennent la conversion des derniers bâtiments restants au gaz naturel, dans le cadre d'un projet de plus grande envergure qui a permis de convertir la centrale d'alimentation du site du pétrole au gaz naturel, et de plusieurs autres bâtiments de l'électricité au gaz naturel. Cela a contribué à réduire l'empreinte carbone du site de Chalk River de 27 % ainsi que l'ensemble des coûts de fonctionnement du site. En outre, à la suite de l'installation d'une conduite d'eau de 10 km entre la

ville de Deep River et le site de Chalk River, l'eau provenant de Deep River a été transportée jusqu'au site dans le cadre d'un contrôle du système, et la transition complète est prévue pour le prochain trimestre. Cette installation vise à pallier les déficiences qui se répercutent sur l'approvisionnement en eau potable et ainsi donner accès à l'eau potable.

Enfin, la planification des nouveaux bâtiments dans le cadre de la revitalisation du site de Chalk River continue de progresser pour :

- le Centre des affaires, lequel regroupera les principales fonctions de soutien comme les technologies de l'information et l'entreposage de la documentation technique numérique dans une installation moderne et viable afin de promouvoir la recherche et les partenariats d'affaires;
- le bâtiment de logistique et d'entreposage, situé près de l'entrée du site, facilitera les processus d'expédition et de livraison au site de Chalk River. L'installation augmentera la sécurité du périmètre extérieur du site et limitera la présence de personnes non membres du personnel des LNC sur le site, ce qui permettra de réduire les frais d'administration, d'accroître la productivité et l'efficacité sur le plan logistique, d'améliorer l'efficacité de la gestion et de la rotation des stocks, et de diminuer la circulation et la congestion sur le site;
- le bâtiment d'entretien qui regroupera les ressources liées à l'entretien, à la gestion des travaux et à l'équipement dans un seul emplacement centralisé sur le site de Chalk River. Dans le cadre de ce projet, les 32 ateliers d'entretien seront fusionnés et ramenés au nombre de 3, ce qui permettra aux LNC de réaliser des gains d'efficacité et d'offrir un soutien plus sécuritaire et rentable aux programmes sur le site qui nécessitent des services de soutien et d'entretien.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion a été examiné par le comité d'audit d'EACL et approuvé par son conseil d'administration. Il fournit des commentaires sur la performance d'EACL pour le trimestre clos le 30 juin 2018 et doit être lu avec les états financiers consolidés non audités ci-joints et les notes y afférentes.

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs à propos d'EACL qui sont fondés sur les hypothèses que la direction jugeait raisonnables au moment de la rédaction du rapport. Ces énoncés prospectifs, par leur nature, comportent nécessairement des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs diffèrent sensiblement des prévisions actuelles. Nous prévenons le lecteur que les hypothèses sur les événements futurs, dont bon nombre sont difficiles à prévoir, pourraient éventuellement nécessiter des corrections.

Revue financière

| <i>(en millions de dollars)</i> | Trimestres clos les | |
|--|---------------------|-----------------|
| | 2018 | 30 juin 2017 |
| Revenus | | |
| Crédits parlementaires | 126 \$ | 170 \$ |
| Revenus tirés des activités commerciales | 32 | 17 |
| Revenus d'intérêts | 1 | 1 |
| | 159 | 188 |
| Charges | | |
| Coût des ventes | 21 | 12 |
| Charges de fonctionnement | 16 | 16 |
| Charges contractuelles | 64 | 81 |
| Charges liées au déclassé et à la gestion des déchets et aux sites contaminés | 68 | 69 |
| | 169 | 178 |
| (Déficit) excédent pour la période | (10) \$ | 10 \$ |

Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde du financement à EACL sur une base trimestrielle pour lui permettre de poursuivre ses activités, selon ses priorités, et de s'acquitter de son mandat. EACL a comptabilisé 126 millions de dollars en crédits parlementaires au premier trimestre de 2018-2019, comparativement à 170 millions de dollars pour la période correspondante de 2017-2018. Cet écart au premier trimestre découle surtout du fait que EACL a eu besoin de moins de liquidités pour le réacteur NRU, en raison de sa mise à l'arrêt en mars 2018, et pour les activités d'investissement en immobilisations.

Revenus tirés des activités commerciales

Au premier trimestre de 2018-2019, des revenus de 32 millions de dollars ont été comptabilisés, comparativement à 17 millions de dollars pour la période correspondante de 2017-2018. Les revenus comprennent ceux tirés de la vente d'isotopes et de technologies commerciales, de la gestion des déchets nucléaires et des activités de recherche et développement menées par les LNC pour les clients commerciaux. L'augmentation notée pour le trimestre s'explique par la hausse des ventes d'isotopes de cobalt et l'intensification des activités de recherche et développement.

Revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts sont gagnés sur la trésorerie, les placements à court terme des crédits parlementaires et les placements détenus en fiducie. Les revenus d'intérêts gagnés au cours du trimestre sont comparables à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

Coût des ventes

Le coût des ventes est conforme aux revenus présentés pour la période.

Charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement comprennent les charges de surveillance d'EACL, les activités du Bureau de clôture et l'amortissement des immobilisations corporelles. Le montant de 16 millions de dollars présenté pour la période considérée est conforme au montant enregistré pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Charges contractuelles

EACL remplit son mandat en vertu d'un contrat à long terme avec les LNC pour la gestion et l'exploitation de ses sites. Les dépenses liées aux LNC sont présentées par EACL à titre de charges contractuelles. Les charges dans cette catégorie pour le premier trimestre totalisent 64 millions de dollars, comparativement à 81 millions de dollars au premier trimestre de 2017-2018. Cet écart au premier trimestre découle surtout de la baisse des dépenses pour le réacteur NRU en raison de sa mise à l'arrêt en mars 2018.

Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés

Les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés comprennent les charges financières et (le gain) la perte de réévaluation, le cas échéant, sur ces passifs comptabilisés. Les charges financières reflètent la hausse de la valeur actualisée nette (désactualisation) de ces passifs comptabilisés. Au premier trimestre de 2018-2019, les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés de 68 millions de dollars sont comparables à celles enregistrées à la même période en 2017-2018.

(Déficit) excédent pour la période

Conformément au référentiel d'information financière d'EACL, les crédits parlementaires sont comptabilisés à mesure qu'ils sont reçus dans une période donnée et peuvent être supérieurs ou inférieurs aux charges comptabilisées pour la même période. Par exemple, les montants reçus pour financer les dépenses liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés sont comptabilisés comme des revenus au titre des crédits parlementaires dans la période considérée, tandis que les déboursés connexes sont déduits des passifs associés qui ont été comptabilisés antérieurement dans les états consolidés de la situation financière. Pour ce qui est des immobilisations corporelles, les revenus au titre de crédits parlementaires incluent les montants visant à financer l'acquisition et la construction de ces actifs au cours de la période, tandis que les déboursés connexes

sont capitalisés, ce qui fait en sorte que les charges de fonctionnement présentées incluent seulement l'amortissement des immobilisations corporelles existantes.

Perspectives

Les activités prévues d'EACL sont présentées dans son Plan d'entreprise. De façon générale, les résultats depuis le début de l'exercice 2018-2019 sont conformes aux prévisions, de sorte qu'EACL est en voie de respecter ses engagements selon le budget. Les priorités et livrables n'ont pas changé de façon significative au cours du premier trimestre de 2018-2019.

Flux de trésorerie consolidés et fonds de roulement

| <i>(en millions de dollars)</i> | Trimestres clos les | |
|---|---------------------|-----------------|
| | 2018 | 30 juin 2017 |
| Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement | 269 \$ | 110 \$ |
| Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations | (19) | (26) |
| Augmentation de la trésorerie | 250 | 84 |
| Solde au début de la période | 38 | 37 |
| Solde à la fin de la période | 288 \$ | 121 \$ |

Activités de fonctionnement

Les activités de fonctionnement ont généré des entrées nettes de trésorerie de 269 millions de dollars au premier trimestre de 2018-2019, contre 110 millions de dollars à la période correspondante de 2017-2018. Cet écart pour le trimestre est attribuable au fait qu'EACL a reçu des crédits parlementaires pour le deuxième trimestre de 2018-2019 juste avant la fin du trimestre considéré, alors qu'à la période correspondante de l'exercice précédent, EACL les avait reçus après le début du deuxième trimestre.

Activités d'investissement en immobilisations

Les activités d'investissement en immobilisations ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 19 millions de dollars au premier trimestre de 2018-2019, contre des sorties de trésorerie de 26 millions de dollars à la période correspondante de 2017-2018.

Faits saillants de l'état consolidé de la situation financière

| <i>(en millions de dollars)</i> | 30 juin 2018 | 31 mars 2018 | Écart en \$ | Écart en % |
|---------------------------------|-------------------------|-----------------|----------------|---------------|
| Actifs financiers | 595 \$ | 451 \$ | 144 \$ | 32 % |
| Passifs | 8 128 | 7 967 | 161 | 2 % |
| Actifs non financiers | 647 | 646 | 1 | 0 % |
| Déficit accumulé | (6 886) | (6 869) | (17) | 0 % |

À la clôture du premier trimestre de 2018-2019, EA CL présentait des actifs financiers de 595 millions de dollars, en hausse de 144 millions de dollars par rapport à ceux du 31 mars 2018. Cet écart découle principalement de l'augmentation des sommes reçues au titre des crédits parlementaires, les crédits pour le deuxième trimestre de 2018-2019 ayant été reçus juste avant la fin du trimestre considéré et ayant été traités comme un financement reporté.

L'augmentation de 161 millions de dollars des passifs peut être principalement imputée à l'augmentation du financement reporté, tel qu'il est décrit ci-dessus.

Gestion des risques et incertitudes

Une description des risques et des incertitudes figure à la rubrique « Rapport de gestion » du Rapport annuel de l'exercice 2017-2018 d'EA CL. Les risques et incertitudes ainsi que les pratiques de gestion du risque, comme il est décrit dans le Rapport annuel de l'exercice 2017-2018, n'ont pas changé de façon importante au cours des trois premiers mois de 2018-2019.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés trimestriels.

À notre connaissance, les présents états financiers consolidés trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés trimestriels.

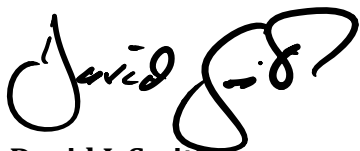


Richard J. Sexton

Président et premier dirigeant

23 août 2018

Chalk River, Canada



David J. Smith

Directeur général des finances

23 août 2018

Chalk River, Canada

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (NON AUDITÉ)

États consolidés de la situation financière (non audité)

Aux

| <i>(en milliers de dollars canadiens)</i> | Notes | 30 juin 2018 | 31 mars 2018 |
|--|-------|-----------------------|-----------------------|
| Actifs financiers | | | |
| Trésorerie | | 288 042 \$ | 37 580 \$ |
| Fonds pour la gestion à long terme des déchets | | 27 682 | 25 992 |
| Placements détenus en fiducie | | 50 774 | 50 658 |
| Créances clients et autres débiteurs | 3 | 40 245 | 40 606 |
| Montant à recevoir au titre des crédits parlementaires | 9 | - | 103 825 |
| Stocks détenus en vue de la revente | | 3 770 | 3 936 |
| Stocks d'eau lourde | | 184 821 | 188 643 |
| | | 595 334 | 451 240 |
| Passifs | | | |
| Créditeurs et charges à payer | 4 | 66 231 | 77 196 |
| Avantages sociaux futurs | 5 | 22 883 | 23 200 |
| Montants à verser aux Laboratoires Nucléaires Canadiens | | 108 828 | 117 042 |
| Financement reporté | 9 | 227 400 | - |
| Financement reporté pour le déclassement et la gestion des déchets | | 293 624 | 287 694 |
| Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets | 6 | 6 452 717 | 6 473 301 |
| Passif au titre des sites contaminés | 7 | 956 452 | 988 243 |
| | | 8 128 135 | 7 966 676 |
| Dette nette | | (7 532 801) | (7 515 436) |
| Actifs non financiers | | | |
| Immobilisations corporelles | 8 | 645 400 | 644 353 |
| Charges payées d'avance | | 1 857 | 1 985 |
| | | 647 257 | 646 338 |
| Déficit accumulé | | (6 885 544) | (6 869 098) |
| Le déficit accumulé se compose des éléments suivants : | | | |
| Déficit accumulé lié aux activités | | (6 885 180) | (6 868 978) |
| Pertes de réévaluation cumulées | | (364) | (120) |
| | | (6 885 544) \$ | (6 869 098) \$ |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés non audités.

États consolidés des résultats et du déficit accumulé (non audité)

Pour les trimestres clos les

| <i>(en milliers de dollars canadiens)</i> | Notes | Budget 2019 | 30 juin 2018 | 30 juin 2017 |
|---|-------|-----------------------|-------------------------|-----------------|
| Revenus | | | | |
| Crédits parlementaires | 9 | 1 043 473 \$ | 126 514 \$ | 169 570 \$ |
| Revenus tirés des activités commerciales | | 84 600 | 31 645 | 16 843 |
| Revenus d'intérêts | | 3 000 | 1 100 | 1 050 |
| | | 1 131 073 | 159 259 | 187 463 |
| Charges | | | | |
| Coût des ventes | | 54 990 | 20 839 | 11 956 |
| Charges de fonctionnement | | 69 139 | 16 372 | 15 797 |
| Charges contractuelles | 10 | 320 880 | 63 670 | 80 889 |
| Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés | | 268 950 | 68 127 | 68 865 |
| | | 713 959 | 169 008 | 177 507 |
| (Déficit) excédent pour la période | | 417 114 | (9 749) | 9 956 |
| Déficit accumulé lié aux activités au début de la période | | | | |
| | | (6 868 978) | (6 868 978) | (6 983 092) |
| Virement au financement reporté pour le déclassement et la gestion des déchets | | (6 000) | (5 930) | (5 931) |
| Virement aux apports remboursables | | (5 000) | (523) | (1 743) |
| Déficit accumulé lié aux activités à la fin de la période | | (6 462 864) \$ | (6 885 180) \$ | (6 980 810) \$ |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés non audités.

États consolidés des gains et pertes de réévaluation (non audité)

Pour les trimestres clos les

| | 30 juin 2018 | 30 juin 2017 |
|--|-----------------|-----------------|
| <i>(en milliers de dollars canadiens)</i> | | |
| (Pertes) gains de réévaluation cumulés au début de la période | (120) \$ | 878 \$ |
| Pertes de réévaluation survenues au cours de la période | | |
| Pertes non réalisées sur les placements détenus en fiducie | (244) | (63) |
| Reclassement dans l'état consolidé des résultats et du déficit accumulé | | |
| Gains réalisés sur les placements détenus en fiducie | - | (12) |
| Pertes de réévaluation nettes de la période | (244) | (75) |
| (Pertes) gains de réévaluation cumulés à la fin de la période | (364) \$ | 803 \$ |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés non audités.

États consolidés de l'évolution de la dette nette (non audité)

Pour les trimestres clos les

| <i>(en milliers de dollars canadiens)</i> | Notes | Budget 2019 | 30 juin 2018 | 30 juin 2017 |
|---|-------|----------------|-----------------------|-----------------|
| (Déficit) excédent pour la période | | 417 114 \$ | (9 749) \$ | 9 956 \$ |
| Immobilisations corporelles | | | | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | 8 | (146 722) | (12 384) | (22 918) |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 8 | 46 823 | 10 478 | 9 238 |
| Autres variations | 8 | - | 859 | (7) |
| | | (99 899) | (1 047) | (13 687) |
| Actifs non financiers | | | | |
| Variations des charges payées d'avance | | - | 128 | (407) |
| Pertes de réévaluation nettes de la période | | - | (244) | (75) |
| Diminution de la dette nette | | 317 215 | (10 912) | (4 213) |
| Dette nette au début de la période | | (7 515 436) | (7 515 436) | (7 577 730) |
| Virement au financement reporté pour le déclassement et la gestion des déchets | | (6 000) | (5 930) | (5 931) |
| Virement aux apports remboursables | | (5 000) | (523) | (1 743) |
| Dette nette à la fin de la période | | (7 209 221) \$ | (7 532 801) \$ | (7 589 617) \$ |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés non audités.

États consolidés des flux de trésorerie (non audité)

Pour les trimestres clos les

| | 30 juin | 30 juin |
|---|-------------------|------------|
| <i>(en milliers de dollars canadiens)</i> | 2018 | 2017 |
| Activités de fonctionnement | | |
| Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires | 457 739 \$ | 264 000 \$ |
| Rentrées de fonds provenant de clients | 31 948 | 30 150 |
| Paiements aux fournisseurs | (96 244) | (89 799) |
| Sorties de fonds destinées aux membres du personnel | (4 398) | (5 564) |
| Sorties de fonds liées aux activités de déclasserment et de gestion des déchets et des sites contaminés | (120 502) | (88 358) |
| Intérêts reçus | 690 | 225 |
| Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement | 269 233 | 110 654 |
| Activités d'investissement en immobilisations | | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (18 771) | (26 342) |
| Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations | (18 771) | (26 342) |
| Augmentation de la trésorerie | 250 462 | 84 312 |
| Trésorerie au début de la période | 37 580 | 37 024 |
| Trésorerie à la fin de la période | 288 042 \$ | 121 336 \$ |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés non audités.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour le trimestre clos le 30 juin 2018

(en milliers de dollars canadiens)

(non audité)

1. La Société

Énergie atomique du Canada limitée (« EACL ») est une société d'État fédérale dont le mandat est de soutenir la science et la technologie nucléaires et de gérer les activités du Canada en matière de déclassé et de gestion des déchets radioactifs. Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, en vertu duquel les Laboratoires Nucléaires Canadiens (« LNC »), entreprise privée, gèrent et exploitent les sites d'EACL en son nom, en vertu d'un accord contractuel.

EACL gère également les passifs conservés liés à son ancienne division des réacteurs CANDU (Opérations commerciales), qui a été vendue à Candu Énergie inc., filiale en propriété exclusive de SNC-Lavalin, le 2 octobre 2011. Ces activités sont prises en charge par le Bureau de clôture d'EACL.

EACL a été constituée en 1952 en vertu des dispositions de la *Loi sur les corporations canadiennes* (et prorogée en 1977 en vertu de celles de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*) conformément à l'autorité et aux pouvoirs accordés au ministre des Ressources naturelles par la *Loi sur l'énergie nucléaire*.

EACL est une société d'État en vertu de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et un mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. En conséquence, ses passifs sont, en définitive, ceux de Sa Majesté du chef du Canada. EACL reçoit du financement du gouvernement du Canada et n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat au Canada.

Le gouverneur en conseil a approuvé le Plan d'entreprise de 2018-2019 à 2022-2023 d'EACL au premier trimestre de l'exercice 2018-2019. Le Plan d'entreprise est aligné sur la directive fournie par l'unique actionnaire d'EACL, le gouvernement du Canada, et reflète les priorités d'EACL en vertu du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

2. Principales méthodes comptables

a) Méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés trimestriels ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public et reflètent les méthodes comptables indiquées ci-après.

Les présents états financiers consolidés trimestriels doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités en date du 31 mars 2018.

Les actifs financiers et les actifs non financiers sont présentés dans l'état consolidé de la situation financière. Les actifs non financiers sont employés normalement pour fournir des services futurs et sont passés en charges au moyen de l'amortissement ou au moment de l'utilisation. Les actifs non financiers ne sont pas pris en considération dans le calcul des actifs financiers nets (ou de la dette nette), mais sont ajoutés aux actifs financiers nets (ou à la dette nette) pour calculer l'excédent (le déficit) accumulé.

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers consolidés trimestriels selon les Normes comptables pour le secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs financiers, des passifs et des actifs non financiers à la date des états financiers, et sur les montants comptabilisés des revenus et des charges au cours de la période visée. Les éléments devant faire l'objet d'estimations et d'hypothèses importantes comprennent ceux qui sont liés à la juste valeur des instruments financiers, à la durée de vie utile et à la moins-value des immobilisations corporelles, aux avantages sociaux futurs, aux passifs éventuels et aux provisions, notamment la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et le passif au titre des sites contaminés. Les estimations et les hypothèses sont fondées sur les meilleures informations disponibles au moment de la préparation des états financiers consolidés trimestriels et sont passées en revue annuellement pour refléter les nouvelles informations à mesure qu'elles deviennent disponibles. Si les résultats réels diffèrent de ces estimations et hypothèses, l'incidence sera comptabilisée dans les périodes ultérieures lorsque l'écart sera mis en évidence.

Chiffres du budget

Le budget de 2018-2019 est reflété dans l'état consolidé des résultats et du déficit accumulé et l'état consolidé de l'évolution de la dette nette. Les données du budget indiquées dans les présents états financiers consolidés sont fondées sur les prévisions et estimations pour 2018-2019 comprises dans le Plan d'entreprise pour la période 2018-2019 à 2022-2023.

b) Méthode de consolidation

Les filiales sont des entités contrôlées par EACL. Les états financiers des filiales sont intégrés dans les états financiers consolidés trimestriels d'EACL depuis la date de la prise du contrôle jusqu'à la date de la perte du contrôle. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées au besoin de façon à ce qu'elles soient conformes aux méthodes comptables employées par EACL. Les présents états financiers consolidés trimestriels comprennent les comptes de la filiale en propriété exclusive d'EACL, AECL Technologies B.V., constituée en société aux Pays-Bas en 1995 (jusqu'au 23 juin 2017, au moment où la société a été dissoute).

3. Créances et autres débiteurs

| <i>(en milliers de dollars canadiens)</i> | 30 juin 2018 | 31 mars 2018 |
|--|-------------------------|-----------------|
| Créances clients | 23 151 \$ | 16 576 \$ |
| Moins : provision pour créances douteuses | (3 419) | (3 419) |
| Créances clients, montant net | 19 732 | 13 157 |
| Autres débiteurs : | | |
| Revenus non facturés | 9 833 | 10 594 |
| Montant à recevoir au titre des taxes à la consommation | 10 680 | 9 460 |
| Montants sur contrats à recevoir de clients en rapport avec le financement de produits et de services, échéant en 2018-2019 et remboursables en montants fixes | - | 7 095 |
| Autres débiteurs | - | 300 |
| | 40 245 \$ | 40 606 \$ |

4. Créditeurs et charges à payer

| <i>(en milliers de dollars canadiens)</i> | 30 juin 2018 | 31 mars 2018 |
|--|-------------------------|-----------------|
| Dettes fournisseurs | 6 023 \$ | 7 927 \$ |
| Autres créditeurs et charges à payer | 12 329 | 20 364 |
| Charges à payer au titre des salaires | 1 021 | 2 380 |
| Montants à payer à des apparentés | 39 083 | 38 603 |
| Provisions | 6 014 | 6 053 |
| Avances de clients et obligations envers les clients | 1 761 | 1 869 |
| | 66 231 \$ | 77 196 \$ |

Les montants à payer à des apparentés représentent les revenus de redevances et les produits en trésorerie tirés des ventes d'eau lourde (voir la note 9 des états financiers consolidés annuels audités en date du 31 mars 2018).

Les provisions sont par nature à court terme et ne sont pas actualisées. Elles comprennent l'exposition aux réclamations liées à des projets de prolongation de la vie utile, ainsi qu'aux actions en justice et réclamations fondées en droit, et aux différends avec les fournisseurs.

5. Avantages sociaux futurs

a) Régime de retraite

Les salariés d'EACL participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique (« RPRFP »). Le RPRFP est un régime contributif à prestations déterminées créé par voie législative dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les salariés tout comme l'employeur doivent verser des cotisations pour couvrir le coût des services rendus. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit le montant des cotisations patronales en fonction d'un multiple des cotisations salariales.

Le total des cotisations au titre des services rendus se présente comme suit :

| <i>(en milliers de dollars canadiens)</i> | Trimestres clos les | |
|---|---------------------|-----------------|
| | 2018 | 30 juin 2017 |
| Cotisations salariales | 248 \$ | 307 \$ |
| Cotisations patronales | 522 | 1 518 |

Le gouvernement du Canada est tenu par la loi de verser les prestations prévues en vertu du RPRFP. En règle générale, les prestations de retraite s'accumulent pendant une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % des services ouvrant droit à pension, le total étant multiplié par la moyenne des cinq meilleures années consécutives de salaire. Ces prestations sont coordonnées avec celles qui sont versées en vertu du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, et elles sont indexées pour tenir compte de l'inflation.

b) Autres avantages sociaux futurs

EACL verse dans certains cas des indemnités pour départs volontaires et fournit d'autres avantages postérieurs à l'emploi, comme il est décrit à la note 2 h) des états financiers consolidés annuels audités datés du 31 mars 2018. L'obligation au titre des prestations déterminées n'est pas capitalisée, le financement étant fourni au moment où les prestations sont versées. Ainsi, le régime à prestations déterminées n'a aucun actif, et son déficit correspond à l'obligation au titre des prestations déterminées de 22,9 millions de dollars (23,2 millions de dollars au 31 mars 2018).

Le passif comptabilisé au titre des avantages sociaux futurs comprend des indemnités pour départs volontaires de 9,6 millions de dollars (9,6 millions de dollars au 31 mars 2018) payables en cas de démissions ou de départs à la retraite volontaires ultérieurs.

Le total de la charge d'EACL au titre des avantages sociaux futurs s'est élevé à 0,3 million de dollars pour le trimestre considéré (0,6 million de dollars pour le premier trimestre de 2017-2018).

6. Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets

EACL est tenue de déclasser ses installations nucléaires et ses autres actifs afin de régler ses passifs, de réduire le risque et de protéger l'environnement. Une partie des passifs renvoie à des obligations découlant d'activités entreprises avant la création d'EACL en 1952.

| | Trimestre clos le 30 juin 2018 | Exercice clos le 31 mars 2018 |
|--|--------------------------------------|-------------------------------------|
| <i>(en milliers de dollars canadiens)</i> | | |
| Valeur comptable au début de la période | 6 473 301 \$ | 6 492 243 \$ |
| Passifs réglés | (85 061) | (309 228) |
| Désactualisation de la provision | 62 783 | 251 866 |
| Révision des estimations et du calendrier des dépenses | 1 694 | 38 420 |
| Valeur comptable à la fin de la période | 6 452 717 \$ | 6 473 301 \$ |

Les dépenses futures non actualisées, ajustées en fonction de l'inflation, liées aux activités prévues et incluses dans le passif s'élèvent à 15 847,8 millions de dollars (15 932,9 millions de dollars au 31 mars 2018).

Aux 30 juin 2018 et 31 mars 2018, la provision a été actualisée selon un taux de 3,88 %.

7. Passif au titre des sites contaminés

EACL a la responsabilité de s'acquitter des engagements du Canada à l'égard de l'Initiative dans la région de Port Hope et du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité.

| | Trimestre clos le 30 juin 2018 | Exercice clos le 31 mars 2018 |
|--|--------------------------------------|-------------------------------------|
| <i>(en milliers de dollars canadiens)</i> | | |
| Valeur comptable au début de la période | 988 243 \$ | 1 081 866 \$ |
| Passifs réglés | (37 135) | (107 083) |
| Désactualisation de la provision | 5 344 | 23 595 |
| Révision des estimations et du calendrier des dépenses | - | (10 135) |
| Valeur comptable à la fin de la période | 956 452 \$ | 988 243 \$ |

L'Initiative dans la région de Port Hope a trait à la décontamination et à la gestion sécuritaire à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, en Ontario. Ces déchets sont composés essentiellement des résidus d'un ancien processus contenant de l'uranium et du radium, et des sols qu'ils ont contaminés, le tout résultant des activités d'une ancienne société d'État fédérale et de ses prédécesseurs du

secteur privé. L'étape de la mise en œuvre devrait être terminée en 2023-2024 et sera suivie d'une surveillance et d'un entretien à long terme qui devraient se poursuivre sur une période de 30 ans par la suite. Le passif est actualisé à l'aide de la technique de la valeur actualisée nette, au taux de 2,16 %. Le total estimatif des dépenses non actualisées s'élève à 1 070,1 millions de dollars (1 107,2 millions de dollars au 31 mars 2018).

EACL est également responsable du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité, ce qui comprend toutes les activités requises aux fins du traitement et de la gestion des déchets radioactifs historiques de faible activité dans des sites canadiens dont le gouvernement a accepté la responsabilité (à l'exclusion de l'Initiative dans la région de Port Hope). Les déchets radioactifs historiques de faible activité constituent des matières contaminées à faible niveau de radioactivité produites au moment du traitement et de l'expédition de l'uranium et du radium.

8. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars canadiens)

| | Construction en cours | Terrains et aménagements de terrains | Bâtiments | Réacteurs, machineries et outillage | Total |
|---|--------------------------|--|-------------------|---|---------------------|
| Coût au 31 mars 2018 | 190 798 \$ | 85 493 \$ | 435 031 \$ | 488 392 \$ | 1 199 714 \$ |
| Entrées et transferts | 12 384 | - | 4 295 | 1 467 | 18 146 |
| Sorties et transferts | (5 762) | (10) | (614) | (10 861) | (17 247) |
| Coût au 30 juin 2018 | 197 420 | 85 483 | 438 712 | 478 998 | 1 200 613 |
| Amortissement cumulé au 31 mars 2018 | - | 38 673 | 201 599 | 315 089 | 555 361 |
| Augmentation de l'amortissement | - | 881 | 2 621 | 6 976 | 10 478 |
| Sorties | - | (10) | (593) | (10 023) | (10 626) |
| Amortissement cumulé au 30 juin 2018 | - | 39 544 | 203 627 | 312 042 | 555 213 |
| Valeur comptable nette au 31 mars 2018 | 190 798 | 46 820 | 233 432 | 173 303 | 644 353 |
| Valeur comptable nette au 30 juin 2018 | 197 420 \$ | 45 939 \$ | 235 085 \$ | 166 956 \$ | 645 400 \$ |

9. Crédits parlementaires

| | Trimestres clos les | |
|---|---------------------|-------------------|
| | 30 juin | |
| <i>(en milliers de dollars canadiens)</i> | 2018 | 2017 |
| Crédits parlementaires au titre des charges de fonctionnement et des dépenses en immobilisations | | |
| Montant reçu au cours de la période pour les charges de fonctionnement et les dépenses en immobilisations | 457 739 \$ | 264 000 \$ |
| Montant à recevoir d'une période précédente | (103 825) | (94 430) |
| Montant reçu relatif à la période suivante (financement reporté) | (227 400) | - |
| Total des crédits parlementaires comptabilisés | 126 514 \$ | 169 570 \$ |

L'écart entre les montants reçus et les montants comptabilisés au titre des crédits parlementaires est lié aux montants reçus, mais relatifs à un trimestre précédent ou ultérieur. Les crédits parlementaires approuvés pour les charges de fonctionnement et d'investissement en immobilisations pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019 se chiffrent à 1 044 millions de dollars.

10. Accord contractuel

Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, en vertu duquel les LNC gèrent et exploitent les sites d'EACL en son nom.

Selon le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, les actifs, les sites et les installations demeurent la propriété d'EACL, mais sont gérés et exploités par une entreprise du secteur privé. Ainsi, EACL fait des paiements aux LNC et à sa société mère, l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada (« ANEC ») (les « montants contractuels versés ou à verser »), selon les modalités de l'accord contractuel.

Les charges contractuelles suivantes ont été engagées :

| <i>(en milliers de dollars canadiens)</i> | Trimestres clos les | |
|--|---------------------|-----------------|
| | 2018 | 30 juin 2017 |
| Montants contractuels versés ou à verser | 213 892 \$ | 204 473 \$ |
| Moins : coûts imputés à la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets ainsi qu'au passif au titre des sites contaminés | (121 583) | (90 933) |
| Moins : coûts imputés à la construction en cours | (12 384) | (22 918) |
| Moins : coûts classés comme coût des ventes | (16 255) | (9 733) |
| Charges contractuelles | 63 670 \$ | 80 889 \$ |

Les montants contractuels versés ou à verser incluent les honoraires versés à l'ANEC, conformément à l'accord contractuel à long terme intervenu entre EACL, l'ANEC et les LNC.

11. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs au 30 juin 2017 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour les états financiers de l'exercice 2018-2019.



**Énergie atomique du
Canada limitée**
Laboratoires de Chalk River
Chalk River (Ontario)
Canada K0J 1J0
Tél. : 613 589-2085

Renseignements

Demandes de renseignements
Courriel : communications@aecl.ca

Visitez notre site Web

www.aecl.ca/fr

Canada